

Education et formation (31)

En bref

Le secteur de l'éducation et de la formation comprend différents aspects de l'enseignement. En effet, il y a les caractéristiques de financement de celui-ci (public et privé) mais aussi les différents types d'enseignement (le système scolaire ordinaire, l'enseignement pour adultes, l'enseignement spécial fondamental et secondaire, les autres types d'enseignement, tel que l'enseignement dispensé par les auto-écoles, etc.). De plus, il existe plusieurs formes d'apprentissage (en classe, la radio, la télévision, Internet ou par correspondance).

Avec l'évolution de la société, le secteur de l'éducation et de la formation doit s'adapter. En effet, les technologies grandissantes (informatisation des élèves, etc.), le brassage des cultures, les conditions de travail (désengagement des parents, indiscipline des élèves, etc.) sont autant de changements auxquels les enseignants ou les formateurs, qu'ils soient du public ou du privé, sont confrontés. Diverses raisons, ajoutées aux exigences du métier, expliquent la pénurie d'enseignants que nous connaissons aujourd'hui : image négative, préretraite, orientation vers d'autres professions, etc.

A côté de l'enseignement dit « scolaire », il existe diverses formations permanentes et autres formes d'enseignement où l'on peut retrouver les formations en alternance, de chef d'entreprises, les formations continues et les formations privées.

Actuellement, les nouveaux besoins de formation continue des entreprises et de leurs travailleurs poussent le secteur de l'éducation à évoluer en proposant des méthodes de transmission de savoir plus vastes et plus efficaces.

	Nombre d'établissements en 2008	Nombre de postes de travail salarié en 2008	Nombre de travailleurs indépendants en 2008
Wallonie	4 091	123 806	487
Bruxelles-Capitale	1 413	56 368	167
Flandre	7 020	214 375	1 290
Belgique	12 524	394 549	1 944

Source : ONSS - statistiques décentralisées 31 décembre 2008 et ICN - Comptes régionaux 2008, calculs le Forem

En détail

Activités du secteur

Description du secteur

Le secteur de l'éducation et de la formation (1) comprend l'enseignement de tous les niveaux et pour toutes les disciplines. Il comprend l'enseignement délivré par les différentes institutions composant le système scolaire traditionnel mais aussi l'enseignement pour adultes, les programmes d'alphabétisation, les écoles et académies militaires, les activités éducatives organisées dans les prisons, l'enseignement de disciplines sportives et d'activités récréatives, l'enseignement culturel, l'enseignement de la conduite, etc. Ce secteur comprend l'enseignement tant public que privé.

L'enseignement spécialisé pour les élèves avec un handicap ou d'autres difficultés d'apprentissage fait également partie de ce secteur.

Divers sous-secteurs composent le secteur de l'éducation et de la formation :

- l'enseignement maternel ;
- l'enseignement primaire ;
- l'enseignement secondaire ;
- l'enseignement supérieur et post-secondaire non supérieur;
- les autres activités d'enseignement : ce sous-secteur comprend la formation continue générale et professionnelle, à des fins professionnelles, de loisirs ou de développement personnel.
- les activités de soutien à l'enseignement telles que les activités des centres psycho-médico-sociaux, les activités de tests de connaissance, etc.

Le secteur aujourd'hui

Deux sous-secteurs peuvent être mis en avant. Le premier étant celui de l'enseignement (fondamental, secondaire, supérieur) et le second, celui de la formation permanente et d'autres formes d'enseignement. On différencie ces branches principalement par le public qui y est ciblé.

Avant tout, il faut replacer le métier d'enseignant dans la vie pratique. En effet, l'enseignant est une personne qui "transmet à un élève de façon à ce qu'il comprenne et assimile certaines connaissances" (2). Pour effectuer ce métier, il doit donc être à même de transmettre la matière qu'il enseigne et doit posséder des qualités qui vont lui permettre cette transmission de la meilleure manière qu'il soit. Ces qualités doivent être le sens du contact, le désir d'apprendre aux autres, la patience devant l'incompréhension et surtout de la pédagogie. Cette dernière est nécessaire afin que l'apprentissage des élèves se réalise dans les meilleures conditions possibles. Après le contact direct avec l'apprenant, l'enseignant doit également assurer le suivi de son enseignement au travers de réunions de parents d'élèves, de conseils de classe, etc.

Les connaissances et la société évoluent avec le temps. Dès lors, les méthodes d'enseignement se modifient également. Aujourd'hui, l'enseignant doit se familiariser avec les nouvelles pratiques, les différentes technologies (innovation de l'apprentissage) et s'adapter aux conditions de travail. Le niveau d'emploi de ces dernières années trouve en partie des explications dans ces mutations. En effet, beaucoup d'enseignants estiment que leurs conditions de travail se détériorent depuis plusieurs années (non respect de l'autorité de la part des élèves, désengagement parental dans l'éducation, difficulté à être nommés, etc.). De plus, l'image véhiculée du métier est de moins en moins valorisante, tant en termes de statut social (reconnaissance) qu'en termes de salaires. Dès lors, les conséquences sont une hésitation à se lancer dans l'enseignement de la part des jeunes et des départs anticipés du métier par un recours accru aux préretraites ou encore un abandon de la profession. La Communauté française observe d'ailleurs certaines pénuries dans les métiers de l'enseignement. En 2008, ce secteur est devenu celui qui fournit le plus de postes de travail en Wallonie.

Les trois-quarts des dépenses primaires de la Communauté française (contre environ 6 % pour la culture et 6 % pour le social) sont consacrées à l'enseignement et à la recherche. Les débats et projets qui visent à améliorer l'efficacité de l'enseignement sont nombreux (dont la complémentarité entre les réseaux). Les bassins scolaires ont, par exemple, été instaurés en 2009. Ces structures sous-régionales visent à piloter et à l'octroyer des incitants visant un redéploiement plus efficient de l'offre d'enseignement qualifiant dans une perspective de développement territorial.

Le secteur de la formation permanente et des autres formes d'enseignement regroupe les formations en alternance, les formations continues et les formations privées. Ces formations ont pour but l'apprentissage pratique d'un métier, « une préparation à l'exercice d'une fonction dirigeante dans une petite ou moyenne entreprise, avec une mise à niveau des connaissances professionnelles » (3) et un apprentissage spécifique (exemple : les auto-écoles).

Ces dernières années, le secteur de la formation a connu une nette amélioration avec une offre plus importante, une efficacité et une efficacité toujours plus grande des programmes fournis. Cette évolution se réalise suite à une prise de conscience générale du besoin de formation tant au niveau du travailleur que de l'entreprise. Les conséquences directes sont, une structuration plus claire de cette offre ainsi qu'une augmentation des chèques-formation sur le marché.

(1) SPF Economie, P.M.E., Classes Moyennes et Energie, NACE-BEL 2008 Nomenclature des activités économiques avec notes explicatives

(2) Dictionnaire, Le nouveau petit Robert, 2006, Paris.

(3) <http://www.ifapme.be>

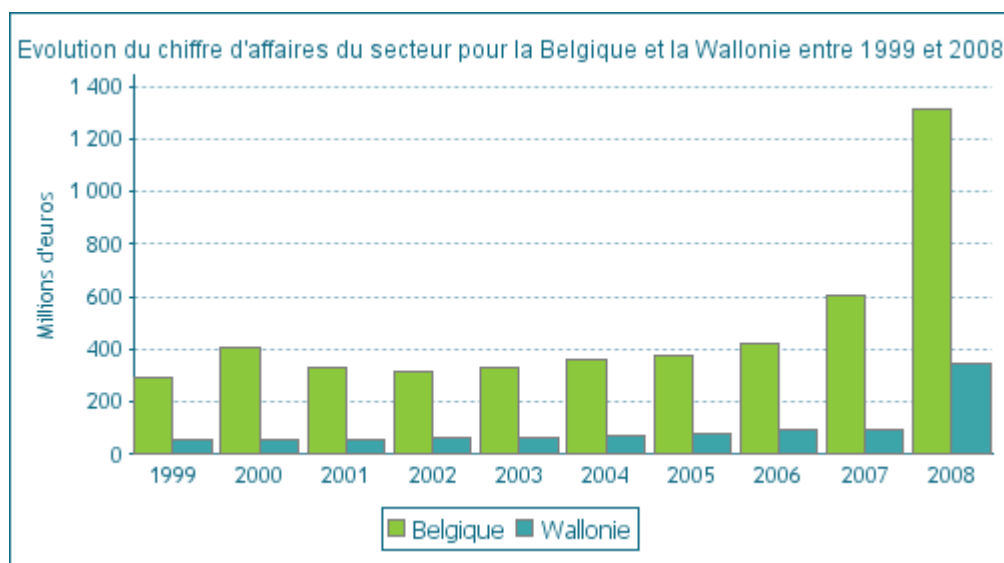
Positionnement économique du secteur

Chiffre d'affaires

Alors que le chiffre d'affaires du secteur de l'éducation et de la formation avait déjà augmenté de 45 % entre 2006 et 2007, un an plus tard la situation se reproduit avec une augmentation encore plus substantielle. Le chiffre d'affaires a plus que doublé entre 2007 et 2008 passant de 703 millions d'euros à 1 milliard 656 millions d'euros (0,13 % du chiffre d'affaires réalisé en Belgique tous secteurs confondus).

En 2008, 43 % du chiffre d'affaires provient de la Flandre (565 millions d'euros). La Wallonie capitalise 26,5 % du chiffre d'affaire (344 millions d'euros, ce qui représente 0,28 % du chiffre d'affaire enregistré dans toute la région). Environ un tiers du chiffre d'affaires (391 millions d'euros) est enregistré en Flandre.

Ce secteur n'est pas certainement pas impacté négativement par la crise. Dans un contexte de récession économique, les personnes qui perdent leur emploi se tournent vers des formations leur permettant de mettre à jour ou d'améliorer leurs connaissances ou de se réorienter professionnellement. Pour l'Organisation de coopération de développements économiques (OCDE), l'éducation constitue d'ailleurs un puissant moyen d'action pour influencer sur les conséquences sociales de la crise.



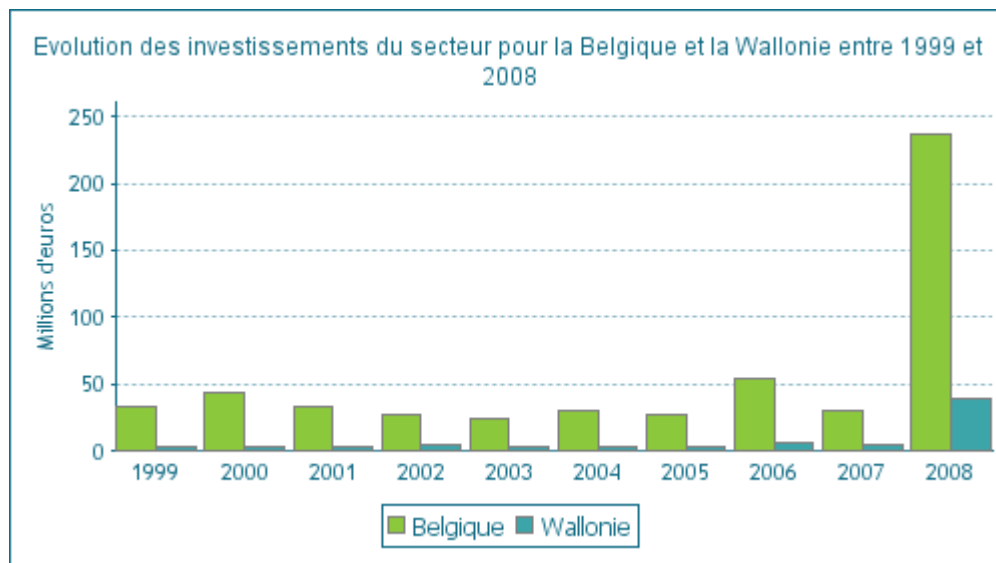
Source : SPF Economie, DGSIE 1999-2008, calculs le Forem

Investissements

Les investissements effectués dans le secteur de l'éducation et de la formation ont véritablement explosé entre 2007 et 2008 en Belgique. Alors que depuis 1999 nous avons des investissements annuels inférieurs à 50 millions d'euros (à l'exception de l'année 2006), l'année 2008 est marquée par des investissements tournant autour de 278 millions d'euros (0,58 % des investissements pour tous les secteurs d'activités confondus en Belgique).

Pour la Belgique, le montant a été multiplié par 9 entre 2007 et 2008. En Wallonie, l'augmentation suit une courbe similaire. En effet, les investissements s'élevaient à moins de 6 millions d'euros et s'élèvent à un peu plus de 40 millions d'euros pour l'année 2008 (cela représente 0,71 % des investissements pour tous les secteurs d'activités confondus). L'investissement a été favorisé en Communauté française par le Programme Prioritaire de Travaux (PPT) né de la fusion du Programme des Travaux de Première Nécessité (PTPN) et du Programme d'Urgence (PU). Le PPT, mis en place par le décret du 16 novembre 2007, est consacré à l'aménagement des bâtiments scolaires (de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé, de l'enseignement secondaire ordinaire, spécialisé et de promotion sociale, et de l'enseignement artistique à horaire réduit; des centres psycho-médico-sociaux ainsi que des internats de l'enseignement fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé).

La Flandre capitalise la majorité des investissements (75,02 %) tandis que la Wallonie arrive en deuxième position avec environ 18 %. La Région de Bruxelles-Capitale ne concentre que 7% du montant national. Dans les années à venir, ce montant devrait être augmenté dans la région capitale de l'Europe en raison de l'obligation de construire des écoles à l'horizon 2018 pour répondre à l'explosion démographique qui s'annonce.



Source : SPF Economie, DGSIE 1999-2008, calculs le Forem

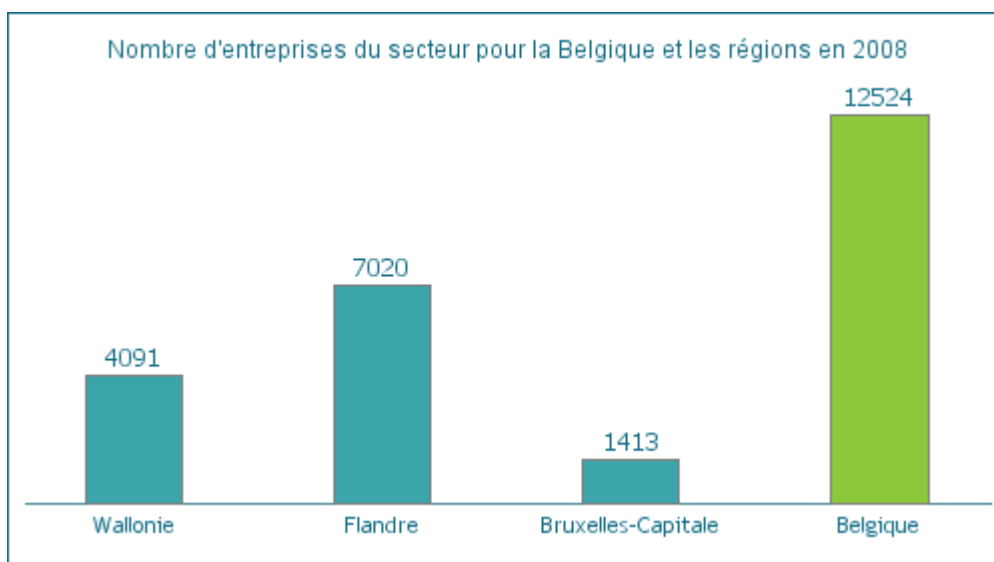
Entreprises du secteur

Belgique

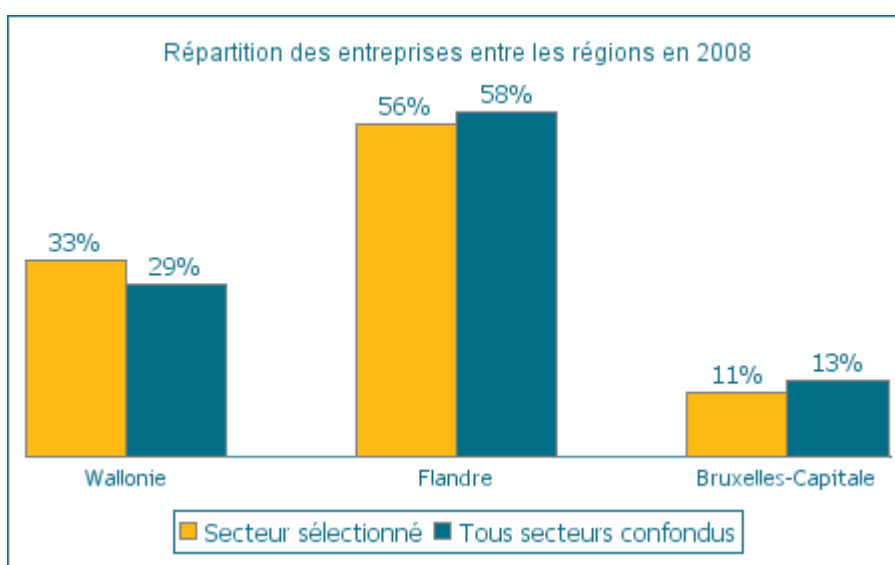
En 2008, 12 524 entreprises appartiennent au secteur de l'éducation et de la formation (1). Ces sociétés représentent un peu moins de 5 % de l'ensemble des entreprises belges, tous secteurs confondus. Cela le place le secteur à la sixième place du classement du nombre d'entreprises en Belgique (5ème pour la Wallonie).

La répartition régionale indique qu'un peu plus de 56 % des entreprises se retrouvent en Flandre, 32,6 % en Wallonie et 11 % en Région de Bruxelles-Capitale. En Wallonie, les entreprises de ce secteur sont donc plus un peu représentées.

Parmi ces entreprises, une forte proportion appartient au domaine de l'enseignement fondamental (45 %) et secondaire (34 %) alors que l'enseignement supérieur n'est représenté qu'à hauteur de 4 %. Le sous-secteur de la formation permanente et des autres formes d'enseignement l'est à hauteur de 17 %.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

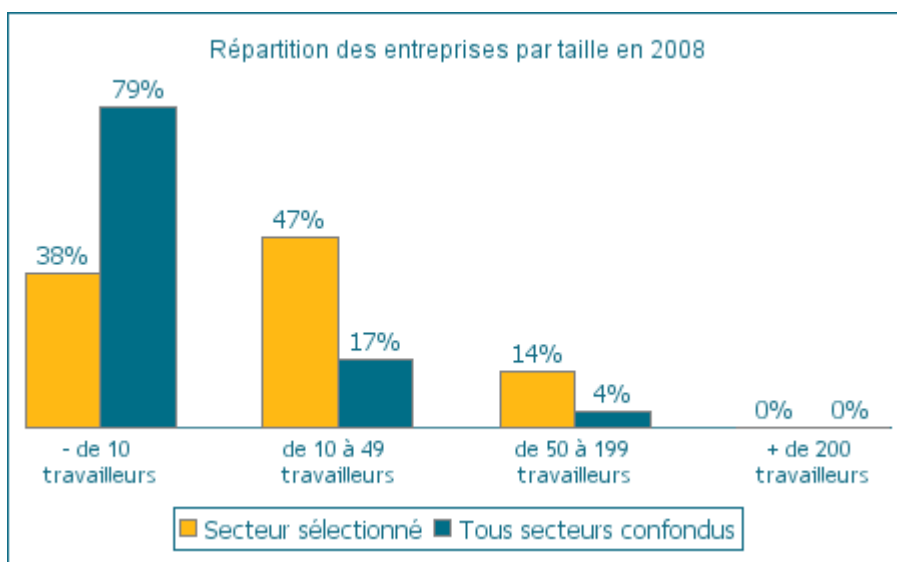


Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

Wallonie

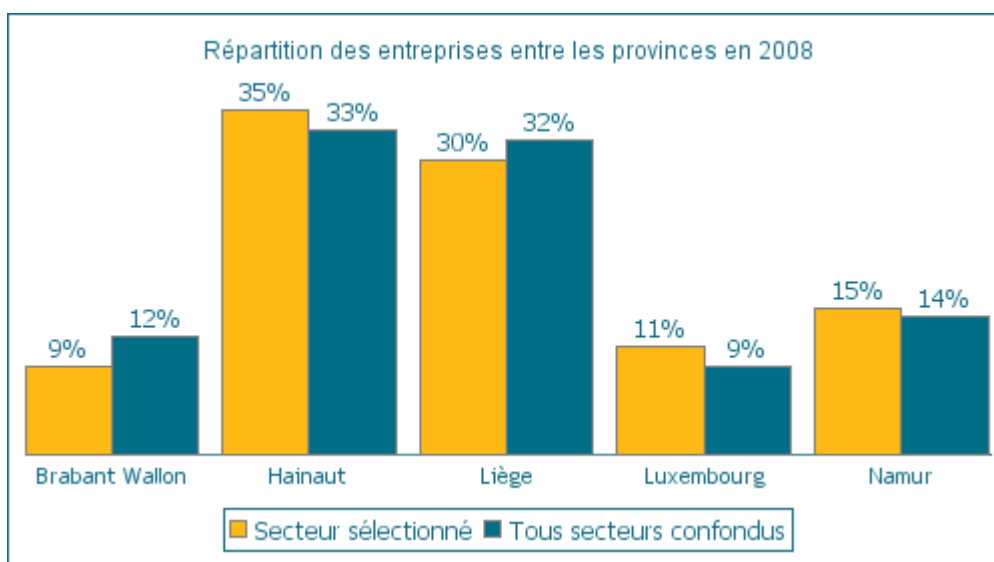
En Wallonie et pour l'année 2008, le secteur de l'éducation et de la formation compte 4 091 entreprises, celles-ci représentent 5 % de l'ensemble des entreprises wallonnes. Le nombre d'entreprises de ce secteur en Wallonie a très légèrement augmenté (0,42 %) par rapport à 2007. Parmi ces entreprises, 45 % font partie sous secteur de l'enseignement fondamental. Environ 30 % des entreprises sont reprises dans l'enseignement secondaire. Moins de 4 % des entreprises font partie de l'enseignement supérieur et post-secondaire non supérieur.

Ce secteur se compose principalement de petites et moyennes entreprises : 85 % des entreprises ont moins de 50 travailleurs. Proportionnellement à l'ensemble des entreprises wallonnes, ce secteur compte plus d'entreprises de 10 à 49 travailleurs (47 % contre 16,6 % pour l'ensemble des secteurs) et de moyennes entreprises de 50 à 199 travailleurs (15 % contre 4 %).



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

Les entreprises des secteurs de l'éducation et de la formation sont principalement présentes en Province de Hainaut et de Liège (les plus importantes d'un point de vue démographique en Wallonie) . Cette répartition est assez semblable à celle des entreprises de l'ensemble des secteurs wallons.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

(1) Le terme « entreprise » désigne, pour les statistiques ONSS, l'unité d'établissement c'est-à-dire un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise. Il ne faut donc pas confondre avec la notion d'employeur (un employeur peut compter différentes unités d'établissement).

Emploi dans le secteur

Niveau d'emploi

Belgique

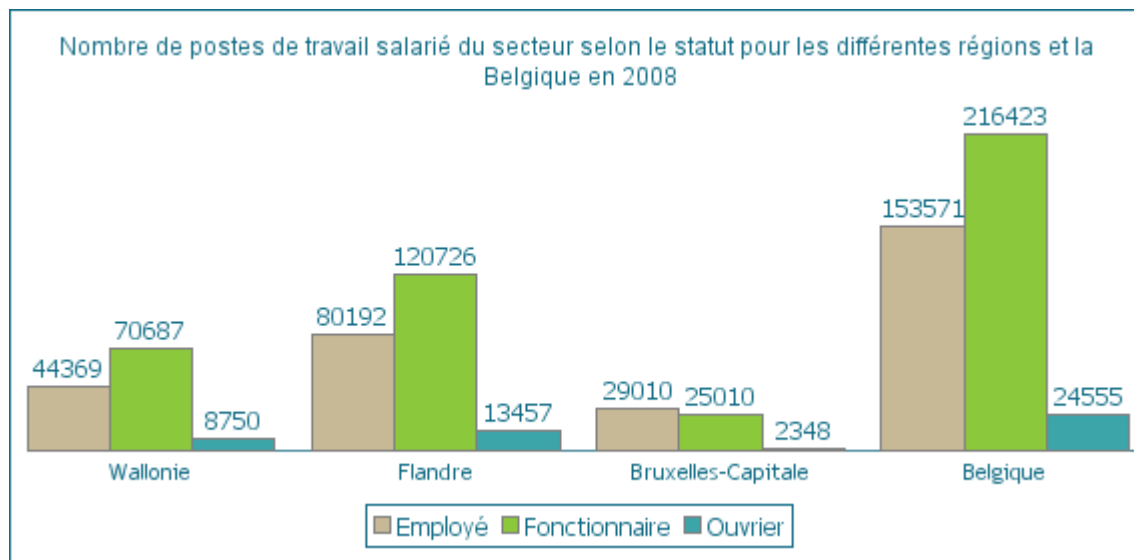
En 2008, le secteur de l'éducation et de la formation comptabilise 394 549 postes de travail salariés en Belgique (1). Ce chiffre ne tient pas compte des travailleurs indépendants recensés dans le secteur de l'éducation et de la formation.

Plus de la moitié des postes de travail sont exercés avec un statut de fonctionnaire (55 %), près de 4 sur 10 sous le statut d'employé et moins d'1 poste sur 10 sous le statut d'ouvrier. Le secteur de l'éducation et

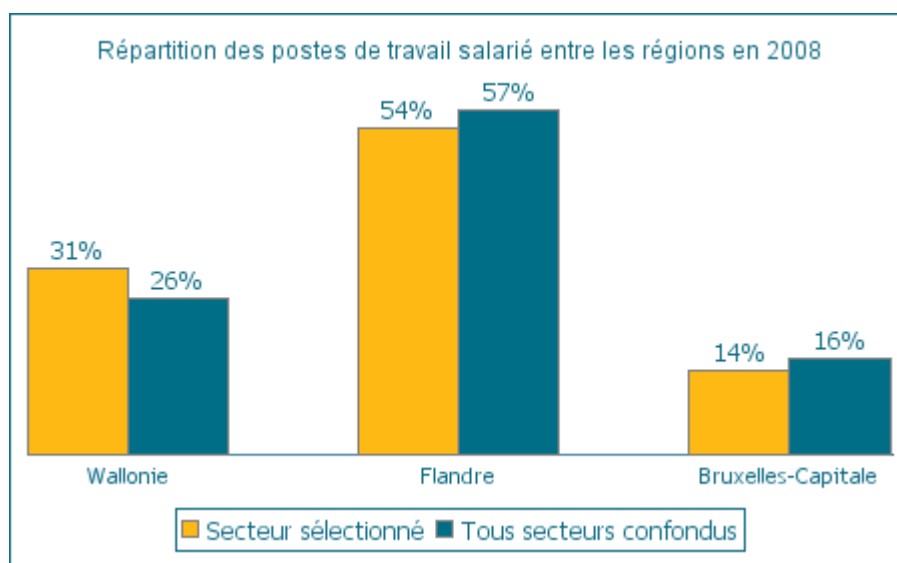
de la formation pourvoit 10 % de l'emploi en Belgique. Cela le place en deuxième position, juste derrière le secteur des Services aux particuliers et aux entreprises (11,3 %).

La répartition géographique des postes de travail salariés de ce secteur est assez similaire à celle des postes de travail de l'ensemble des secteurs en Belgique. Notons néanmoins qu'en Wallonie, le nombre de postes de travail du secteur est relativement plus élevé que celui de l'ensemble des secteurs.

Les postes de travail sont répartis principalement entre les deux sous-secteurs de l'enseignement fondamental (33 %) et celui du secondaire (43 %).



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem



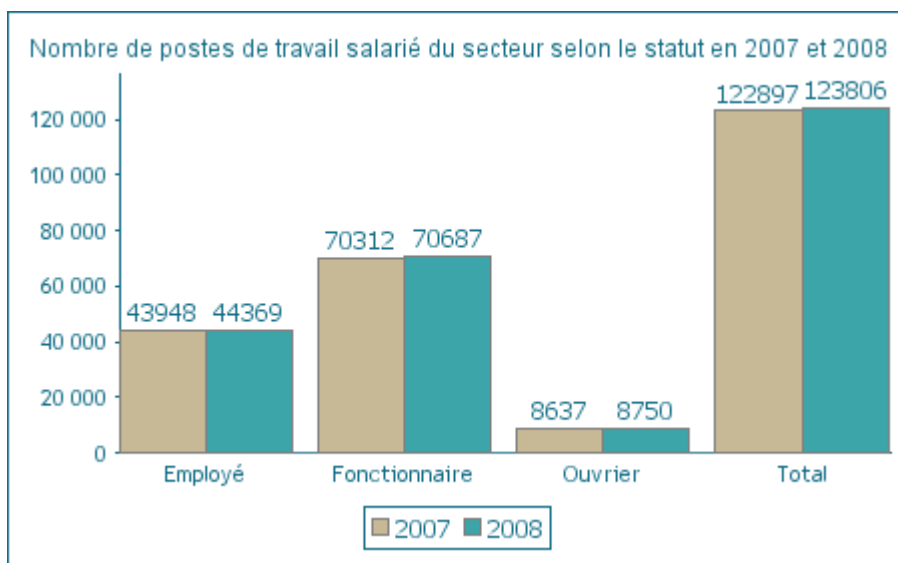
Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

Wallonie

En 2008, la Wallonie compte 123 806 postes de travail salariés pour le secteur de l'éducation et de la formation. L'emploi dans ce secteur représente 12,46 % de l'ensemble des postes de travail wallons, tous secteurs confondus. L'éducation et la formation est d'ailleurs en première place dans le classement du nombre d'emplois par secteur (devant l'Administration publique qui est à 12,3 %)

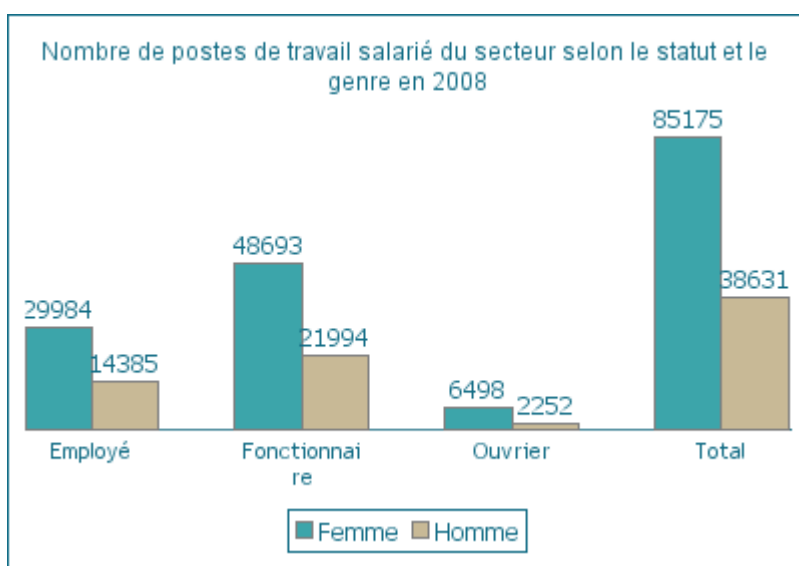
Pour l'année 2008, comme pour la Belgique, les postes de travail en Wallonie sont répartis principalement entre les deux sous-secteurs de l'enseignement fondamental (33 %) et celui du secondaire (48 %).

La répartition des postes de travail salariés par statut montre que 57 % des postes de travail sont occupés par des fonctionnaires, 36 % par des employés et 7 % par des ouvriers.



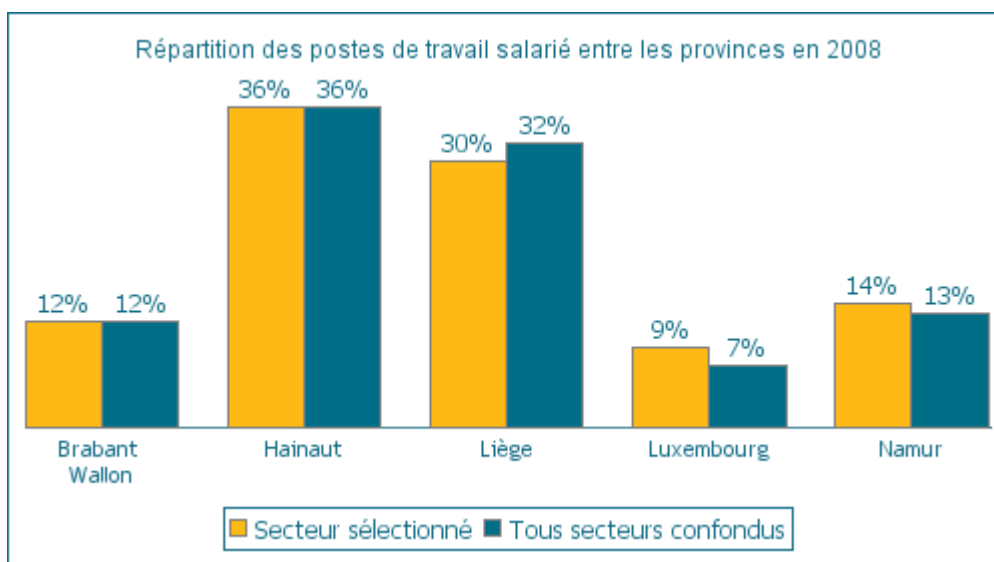
Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2007 et 2008, calculs le Forem

Ce secteur emploie un grand nombre de femmes. En effet, 69 % des salariés du secteur de l'éducation et de la formation sont des femmes (contre environ 47 % en Wallonie).



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

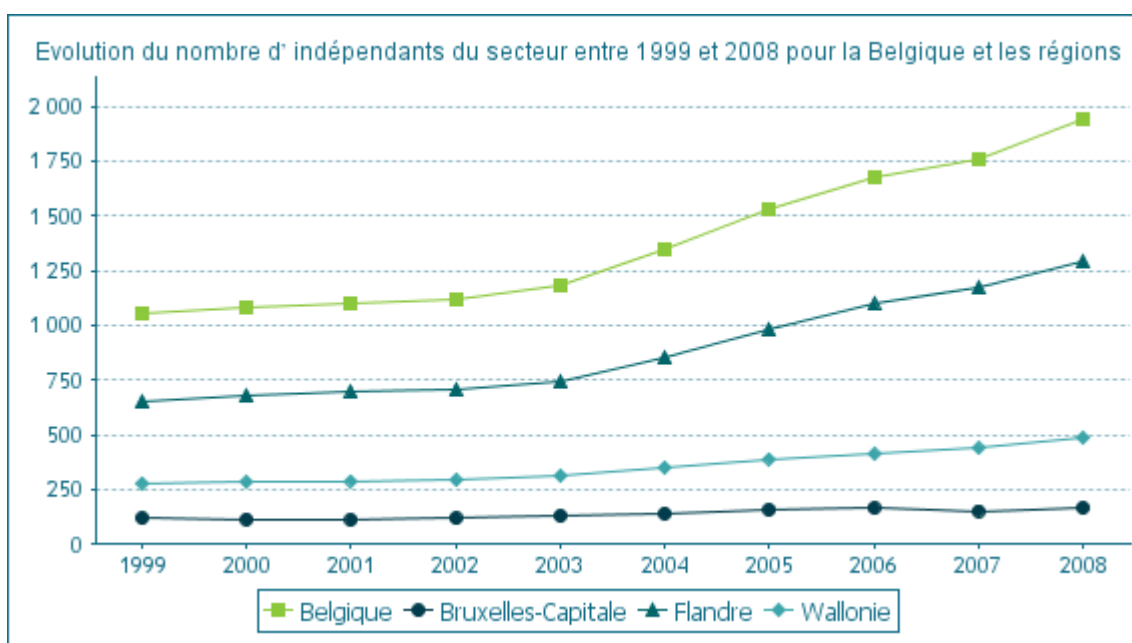
Les postes de travail du secteur de l'éducation et de la formation sont principalement situés en province de Hainaut et de Liège (respectivement 35,5 % et 30 %).



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

Les indépendants

En 2008, 1 944 travailleurs indépendants (2) exercent leur activité dans le secteur de l'éducation et de la formation. C'est en région flamande qu'on en retrouve le plus : 66 % contre 25 % en Wallonie et 8,5 % en Région de Bruxelles-Capitale. Le secteur occupe un pourcentage très faible de personnes oeuvrant avec un statut d'indépendant (0,27 % pour l'ensemble des secteurs en Belgique et 0,23 % en Wallonie).



Source : ICN - Comptes régionaux 1999 - 2008, calculs le Forem

(1) Les statistiques de l'ONSS comptabilisent les emplois en termes de postes de travail équivalent temps plein et non en termes de travailleurs.

(2) Par travailleurs indépendants il faut entendre « les personnes qui sont seules propriétaires ou copropriétaires des entreprises sans personnalité juridique dans lesquelles elles travaillent, à l'exclusion des entreprises sans personnalité juridique classées comme quasi-sociétés. Sont également considérés comme indépendants : les travailleurs familiaux non rémunérés, les travailleurs à domicile dont le revenu est fonction de la valeur des produits issus du processus de production dont ils sont responsables et les travailleurs exerçant tant individuellement que collectivement des activités de production exclusivement à des fins de consommation finale ou de formation de capital pour leur propre compte » (ICN, Comptes régionaux - Eléments conceptuels et méthodologiques, mars 2008).

Associations sectorielles

Ci-dessous vous trouverez une liste non-exhaustive d'associations sectorielles (fédérations patronales, associations paritaires, centres de compétences, clusters ou autres).

APSAM	Services général des arts de la scène http://www.artscene.cfwb.be
CREF	Conseil des Recteurs francophones de Belgique http://www.cref.be/
EPSILON	Association francophone des métiers de la formation http://www.epsilon.be/
FAA	Fédération des Auto-écoles agréées http://www.faa.be
FAB	Fédération des Auto-Ecoles Professionnelles de Belgique http://www.fab-info.be/
FBP	Fédération Belge des Psychologues http://www.bfp-fbp.be/
FESEFA	Fédération des employeurs des secteurs de l'éducation permanente et de la formation des adultes http://www.fesefa.be/
GOCA	Groupement des entreprises agréées de contrôle automobile et du permis de conduire http://www.goca.be
Guide Social	Guide Social http://www.guidesocial.be/
UNIPSO	Union des Entreprises à profit social http://www.ufenm.be

Commissions paritaires

Ci-dessous vous trouverez les commissions paritaires liées au secteur.

Numéro de la CP	Intitulé de la CP
152	Commission paritaire pour les institutions subsidiées de l'enseignement libre.
225	Commission paritaire pour les employés des institutions de l'enseignement libre subventionné.

Métiers du secteur

Les métiers les plus demandés par le secteur d'activités, c'est-à-dire classés par ordre décroissant du nombre d'offres d'emploi reçues par Le Forem en 2006-2007 en provenance de ce secteur .

Enseignant/enseignante d'enseignement général

Métiers du groupe: Enseignant de cours généraux dans l'enseignement secondaire supérieur, Maître spécial, Enseignant de cours généraux dans l'enseignement secondaire inférieur

Enseignant/enseignante des écoles

Métiers du groupe: Instituteur de maternelles, Instituteur primaire

Enseignant/enseignante d'enseignement technique (agricole, professionnel, technologique)

Métiers du groupe: Enseignant dans le secteur de la Construction dans l'enseignement secondaire inférieur, Enseignant dans le secteur de l'hôtellerie-alimentation dans l'enseignement secondaire inférieur, Enseignant dans le secteur Artistique dans l'enseignement secondaire supérieur, Enseignant dans le secteur du textile-habillement dans l'enseignement secondaire supérieur, Enseignant dans le secteur de l'Industrie dans l'enseignement secondaire inférieur, Enseignant dans le secteur du textile-habillement dans l'enseignement secondaire inférieur, Enseignant dans le secteur de l'Hôtellerie-alimentation dans l'enseignement secondaire supérieur, Enseignant dans le secteur de la Construction dans l'enseignement secondaire supérieur, Enseignant dans le secteur de l'Agronomie dans l'enseignement secondaire supérieur, Enseignant dans le secteur de l'Economie dans l'enseignement secondaire supérieur, Enseignant dans le secteur Artistique dans l'enseignement secondaire inférieur, Enseignant dans le secteur des Sciences appliquées dans l'enseignement secondaire supérieur, Enseignant dans le secteur de l'Industrie dans l'enseignement secondaire supérieur, Enseignant dans le secteur des Services aux personnes dans l'enseignement secondaire inférieur, Enseignant dans le secteur des Arts appliqués dans l'enseignement secondaire inférieur, Enseignant dans le secteur des Services aux personnes dans l'enseignement secondaire supérieur, Enseignant dans le secteur de l'Agronomie dans l'enseignement secondaire inférieur, Enseignant dans le secteur des Arts appliqués dans l'enseignement secondaire supérieur, Enseignant dans le secteur de l'économie dans l'enseignement secondaire inférieur, Enseignant dans le secteur des Sciences appliquées dans l'enseignement secondaire inférieur

Formateur/formatrice

Métiers du groupe: Formateur : transformation, Formateur : information, communication, Formateur : échange et gestion, Formateur : arts, Formateur : formation générale, lettres et langues, Formateur : électricité, électronique, Formateur : fonction production, Formateur : agriculture, Formateur : sciences humaines, économie, droit, Formateur : génie civil, construction, bois, Formateur : services à la collectivité, Formateur : production mécanique, Formateur : sciences, Formateur : services aux personnes

Intervenant/intervenante auprès d'enfants

Métiers du groupe: Assistant aux instituteurs maternels ou primaires, Accueillant d'enfants, Puériculteur

Personnel d'éducation et de surveillance d'établissement d'enseignement

Métiers du groupe: Surveillant extrascolaire, Convoyeur scolaire, Orthopédagogue, Educateur en établissement scolaire

Agent/agente de service de collectivité

Métiers du groupe: Assistant ménager en collectivité, Agent de soins en hydrothérapie, Assistant logistique en milieu hospitalier, Ouvrier d'entretien du bâtiment, Brancardier

Enseignant chercheur/enseignante chercheuse

Métiers du groupe: Professeur de l'enseignement supérieur non universitaire de cours à caractère social, Assistant d'université en sciences agronomiques et ingénierie biologique, Professeur de l'enseignement supérieur non universitaire de traduction et/ou interprétariat, Assistant d'université d'histoire, Art et Archéologie, Professeur d'université en sciences de la motricité, Assistant d'université de Sciences biomédicales et pharmaceutiques, Professeur d'université en sciences psychologiques et de l'éducation,

Assistant d'université d'information et communication, Professeur d'université de Traduction et/ou Interprétariat, Professeur d'université de Sciences médicales, Assistant d'université de Sciences politiques et sociales, Professeur d'université en sciences agronomiques et ingénierie biologique, Professeur de l'enseignement supérieur non universitaire d'arts plastiques visuels et de l'espace, Professeur d'université en sciences économiques et de gestion, Professeur d'université en sciences, Professeur d'université de médecine vétérinaire, Assistant d'université en sciences de l'ingénieur, Assistant d'université de Sciences médicales, Professeur des instituts supérieurs d'architecture, Professeur de l'enseignement supérieur non universitaire en agronomie, Professeur de l'enseignement supérieur non universitaire de cours d'économie, Professeur des écoles supérieures de théâtre et des arts de la parole, Professeur d'université en sciences de l'ingénieur, Assistant d'université de Droit, Professeur d'université d'histoire, Art et Archéologie, Professeur des écoles supérieures de musique, Professeur d'université de Théologie, Professeur de l'enseignement supérieur non universitaire d'Arts appliqués, Assistant d'université de Criminologie, Professeur d'université de Droit, Professeur d'université de langues et lettres, Professeur d'université de Sciences politiques et sociales, Assistant d'université en sciences psychologiques et de l'éducation, Professeur d'université de Sciences dentaires, Assistant d'université en sciences, Assistant d'université de Philosophie, Assistant d'université de Traduction et/ou Interprétariat, Professeur de l'enseignement supérieur non universitaire de cours paramédicaux, Professeur d'université de Sciences biomédicales et pharmaceutiques, Assistant d'université de Sciences dentaires, Professeur d'université de Philosophie, Professeur d'université d'information et communication, Assistant d'université de médecine vétérinaire, Professeur des écoles supérieures des arts du spectacle et des techniques de diffusion de la communication, Professeur de l'enseignement supérieur non universitaire de cours techniques, Professeur de l'enseignement supérieur non universitaire de cours généraux, Assistant d'université en sciences économiques et de gestion, Assistant d'université de langues et lettres, Assistant d'université de Théologie, Assistant d'université en sciences de la motricité, Professeur d'université de Criminologie

Agent administratif/agente administrative d'entreprise

Métiers du groupe: Employé administratif, Aide-comptable

Nettoyeur/nettoyeuse de locaux et de surfaces

Métiers du groupe: Technicien de surface

Animateur/animateur spécialiste d'activités culturelles et techniques

Métiers du groupe: Animateur d'activités culturelles et techniques, Responsable de structures d'animations culturelles et techniques

Educateur-intervenant éducatif/éducatrice-intervenante éducative

Métiers du groupe: Responsable de service éducatif, Educateur

Intervenant/intervenante d'action sociale

Métiers du groupe: Assistant social, Conseiller conjugal et familial

Responsable pédagogique

Métiers du groupe: Responsable pédagogique, Coordinateur technique de formation, Responsable de centre de formation (petite structure)

Secrétaire bureautique polyvalent/polyvalente

Métiers du groupe: Secrétaire généraliste

Orthophoniste

Métiers du groupe: Logopède

Instructeur/instructrice en conduite de véhicules à moteur

Métiers du groupe: Instructeur en conduite de véhicules à moteur

Masseur/masseuse kinésithérapeute

Métiers du groupe: Ostéopathe, Chiropracteur, Kinésithérapeute

Conseiller/conseillère en emploi et insertion professionnelle

Métiers du groupe: Conseiller en emploi et insertion professionnelle

Conseiller/conseillère en formation

Métiers du groupe: Conseiller d'orientation en formation

Animateur/animateur spécialiste d'activités sportives

Métiers du groupe: Moniteur sportif, Maître nageur sauveteur

Infirmier/infirmière généraliste

Métiers du groupe: Infirmier en soins généraux

Technicien/technicienne des services administratifs

Métiers du groupe: Technicien administratif

Technicien/technicienne des services comptables

Métiers du groupe: Comptable

Assistant/assistante de direction

Métiers du groupe: Assistant de direction

Codes NACE

Le secteur Education et formation est composé des codes NACE suivant:

85.1 Enseignement maternel

85.2 Enseignement primaire

85.3 Enseignement secondaire

85.4 Enseignement supérieur et post-secondaire non supérieur

85.5 Autres activités d'enseignement

85.6 Activités de soutien à l'enseignement

N.B. Cette plateforme d'information donne un éclairage sur différentes facettes du marché de l'emploi: les secteurs d'activités, les métiers et professions, les études et formations professionnalisantes. Elle n'a pas de prétention à fournir une analyse exhaustive de tous les aspects de l'activité du marché du travail.